



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 197-2025
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.462

Déposée le : 01.09.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Patzen (Bern, Les VERT-E-S) (porte-parole)
Ruch (Bern, Les VERT-E-S)
Bühlmann (Bern, Les VERT-E-S)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 04.09.2025

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Pour une égalité des chances généralisée en matière de formation !

Le Conseil-exécutif est chargé de faire en sorte que ce soit au canton de prendre en charge les frais de scolarité et de matériel des élèves fréquentant les écoles post-obligatoires telles que les écoles professionnelles, les écoles de maturité professionnelle, les ECG, les gymnases ou les établissements proposant l'année scolaire de préparation professionnelle, au lieu de les facturer aux élèves – l'objectif final étant d'améliorer ainsi l'égalité des chances pour toutes et tous les jeunes.

Développement :

Si elles ou ils désirent fréquenter une école post-obligatoire, les élèves doivent mettre la main au portefeuille : ils doivent payer l'écologie (p. ex. l'année scolaire de préparation professionnelle coûte 1000 francs par an) et les frais de matériel (p. ex. pour acheter un ordinateur portable). Ces coûts représentent un défi pour les familles à faibles revenus, ce qui a pour conséquence, dans les cas les plus extrêmes, que les jeunes en question n'ont d'autre choix que de se rabattre sur une autre formation.

Motivation de l'urgence : les coûts sont d'entrée de jeu un obstacle pour de nombreux jeunes souhaitant prendre le chemin de l'école post-obligatoire. Plus on attendra pour faire en sorte que les pouvoirs publics desserrent les cordons de la bourse, plus haut sera le nombre de jeunes qui renonceront à fréquenter une école post-obligatoire.

Destinataire
– Grand Conseil